



**Royal Canadian Mounted Police  
Gendarmerie royale du Canada**

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**  
**Bid Receiving/Réception des soumissions**  
 RCMP / GRC  
 Services des acquisitions et des marchés  
 c/o Commissionaires, Division F  
 6101 avenue Dewdney  
 Regina (SK) S4P 3K7

**No de télécopieur pour révision des soumissions:  
(306) 780-5232**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

**Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les memes.**

**The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions remain the same.**

**Comments – Commentaries**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

**Facsimile No. - No de télécopieur:**

**Telephone No. - no de téléphone:**

<b>Title-Sujet:</b> Logements des employés Two Hills/Andrew (AB)	
<b>Solicitation No. - No. de l'invitation</b> M5000-18-2288/A	<b>Date</b> 03 Octobre 2017
<b>Amendment No. – No modif :</b> 006	
<b>Client Reference No. - No. De Référence du Client</b> M5000-18-2288/A	
<b>GETS REFERENCE No. - No. de Référence de SEAG</b> PW-17-00795653	
<b>Solicitation Closes -L'invitation prend fin at - à 2:00 p.m. Heure normale du centre on - le</b> 11 Octobre 2017	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Destination	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b>  Teresa Hengen, Agente principale des marchés	
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> 639-625-3449	<b>Fax No. - N° de FAX:</b> 306-780-5232
<b>Destination of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destinations des biens, services et construction:</b> Gendarmerie royale du Canada cinq résidences Desmarais (AB)	
<b>Le présent document comporte une exigence relative à la sécurité du personnel.</b>	
<b>Delivery Required - Livraison exigée:</b> Voir aux présentes	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
(Please sign and return cover page with bid proposal./ Signez s'il vous plaît et la page de couverture de retour avec la proposition d'offre.)	



Cette modification doit répondre aux points suivants:

**KBU 073 - Two Hills (Alberta)**

Q1. Il est trop tard dans la saison pour un chargement de fréon des climatiseurs. Tout le reste pourrait être installé et terminé.

R1. Si le chargement des unités de conditionnement d'air nouvellement installées ne peut être terminé au cours de la présente année civile, cette étape du processus d'installation peut être prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2018 au plus tard.

Q2. Les détecteurs de carbone/fumée sont-ils nécessaires dans la chambre à coucher du sous-sol?

R2. Aucun nouveau détecteur de monoxyde de carbone/de fumée interconnecté n'est nécessaire dans cette résidence.

Q3. Qu'est-ce que la superficie de la maison?

R3. La taille de cette résidence est d'environ 110,40 m<sup>2</sup>. Selon l'EDT, toutes les mesures doivent être confirmées sur place par l'entrepreneur.

Q4. Il y a onze portes dans la maison de Marcel, ce qui comprend des portes pliantes de placard. L'EDT n'en comprend que huit. Est-ce que les portes sont remplacées, mais pas les portes pliantes?

R4. Toutes les portes, y compris les portes pliantes de placard, doivent être remplacées dans le cadre de ce projet.

Q5. Enlèvement du bain-tourbillon pour la peinture – le gend. MONTGOMERY a installé un bain-tourbillon qui est tout contre la maison. Est-ce qu'il sera déplacé pour la peinture, ou est-ce qu'on peindra autour?

R5. L'entrepreneur doit fournir au résident un préavis d'au moins cinq jours pour organiser le déplacement du bain-tourbillon avant le début des activités de peinture à l'extérieur de la résidence afin que toutes les surfaces à peindre puissent être préparées et peintes complètement.

Q6. Plinthes – Les entrepreneurs nous ont avisés que les plinthes actuelles allaient simplement se fendre/se casser et ne peuvent pas être réutilisées. L'EDT peut-il comprendre de nouvelles plinthes?

R6. Dans le cadre du remplacement du plancher dans cette résidence, l'entrepreneur retenu doit fournir et installer des plinthes en bois de rechange qui correspondent visuellement à celles qui existent déjà, le cas échéant.

Q7. Enceinte de la baignoire – veuillez préciser si elle est en haut, en bas ou les deux. En haut, ce serait une enceinte de baignoire et le sous-sol serait une enceinte de douche.

R7. La dernière puce de la page 17/17 devrait se lire : « Calfeutrer tous les joints autour des meubles-lavabos, des comptoirs, des dossierets, des lavabos et des revêtements de sol en vinyle nouvellement installés et de l'ENCEINTE DE DOUCHE EXISTANTE, etc. pour éliminer l'infiltration d'eau ».

Q8. Clarifier la structure de la terrasse – est-ce que le toit est en train d'être fini et quel est le type de finition, ainsi que le type de revêtement de sol?

R8. Conformément à l'EDT, toutes les surfaces en bois de la terrasse arrière, y compris le toit et le couvre-plancher, doivent être repeintes. Aucune finition supplémentaire, autre que la nouvelle peinture, ne doit être installée sur la terrasse arrière.



Q9. Veuillez fournir un éclaircissement sur le parement – s'il n'y a pas de produit compatible, la peinture n'adhère pas bien à ce type de parement. Il est peu probable que la peinture restera pendant la durée de la garantie exigée dans l'EDT.

R9. Si le parement extérieur en vinyle de remplacement doit être fourni et installé afin de terminer les réparations, conformément à l'EDT, toutes les couleurs doivent être approuvées avant l'achat/l'installation par le Bureau de gestion des biens afin de s'assurer qu'elles correspondent le mieux possible aux couleurs existantes.

Q10. La boîte des disjoncteurs doit être remplacée parce qu'un sous-panneau ne peut être terminé. En outre, le câblage du bain-tourbillon a été effectué de manière incorrecte et n'est pas conforme au code, à l'heure actuelle.

R10. S'il est jugé impossible de fournir et d'installer le nouveau sous-panneau requis, ce projet doit comprendre pour l'entrepreneur retenu la fourniture d'une nouvelle boîte à disjoncteurs qui doit être installée et à câblée par un travailleur qualifié. Cet EDT doit également comprendre la remise à neuf du câblage du bain-tourbillon appartenant à l'occupant.

Q11. Ont-ils besoin d'inclure des portes d'accès dans les conduites du sous-sol pour faire passer des conduites de conditionnement d'air vers le côté est de la maison?

R11. L'emplacement de l'unité de condensation extérieure doit être convenu par l'entrepreneur retenu et la gestion des biens. Si des conduites ou de l'équipement électrique supplémentaires sont nécessaires pour fournir et installer une unité de climatisation suffisante en raison de l'emplacement de l'unité de condensation, ceci doit être inclus dans l'EDT.

#### **KBU 290 - Two Hills, AB.**

Q1. Détecteur de fumée/de CO<sub>2</sub> au sous-sol? Salle de la fournaise? (et aussi pour toutes les autres maisons)

R. Aucun détecteur combiné de fumée et de monoxyde de carbone n'est nécessaire dans les chambres à coucher du sous-sol, mais il faudrait en installer un dans la salle de la fournaise du sous-sol si possible.

Q2. Terrasse arrière – veuillez confirmer si les garde-corps sont nécessaires. Ce qu'il y a là à l'heure actuelle n'est pas conforme au code.

R2. Aucune réparation ni aucun remplacement du garde-corps de la terrasse arrière ne doit être réalisé dans le cadre du présent EDT.

Q3. Une vérification de la présence d'amiante devra probablement être effectuée dans toutes les maisons où du gyproc devra être découpé. Dans l'affirmative, le coût sera légèrement plus élevé.

R3. Selon le Manuel d'élimination des poussières d'amiante de l'Alberta, toute activité de rénovation planifiée qui a une incidence sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante doit être réalisée en suivant les procédures de travail sécuritaires applicables, à moins que des analyses de laboratoire ne puissent montrer qu'il n'y a pas d'amiante. Les frais ou les dépenses associés aux analyses nécessaires des matériaux de construction doivent être inclus dans cet EDT et non sous forme d'Avis de modification ou de frais supplémentaires.

Q4. Stuc sur la cheminée – à l'heure actuelle, il est à base de ciment, peut-il être remplacé par de l'acrylique, car le ciment n'est plus utilisé. Il sera probablement difficile de faire correspondre la couleur.



R4. Le stuc acrylique peut être utilisé à la place du stuc de ciment pour toutes les réparations du stuc de cette unité. Conformément à l'EDT, toutes les couleurs doivent être approuvées avant l'achat/l'installation par le Bureau de gestion des biens afin de s'assurer qu'elles correspondent le mieux possible aux couleurs existantes.

**KBU 323 - Two Hills, AB.**

Q1. Couver-plancher – L'EDT indique que c'est dans la salle à manger de la résidence que le couvre-plancher rejoint le garde-corps. Où est la « jonction » de cette pièce? À l'heure actuelle, toute la cuisine, la salle à manger et l'entrée plus le couloir sont un même plancher. Si nous ne remplaçons que la pièce indiquée à l'heure actuelle dans l'EDT, il y aura probablement un certain nombre de coutures ou de débuts/arrêts, et il pourrait ne pas être possible d'y faire correspondre le linoléum actuel.

R1. La première puce sous « Intérieur de la résidence » en page 12/17 peut être supprimée.

Q2. Escalier de sous-sol – il est recommandé par plus d'un entrepreneur de remplacer celui-ci, car il n'est pas conforme au code à l'heure actuelle. Ils disent qu'il est à l'heure actuelle « extrêmement dangereux ».

R2. La réparation/le remplacement de l'escalier du sous-sol n'est pas inclus dans cet EDT.

Q3. Encore une question concernant l'enlèvement de l'amiante si l'on en trouve lorsque la cloison sèche sera retirée (salle de bain principale).

R3. Selon le Manuel d'élimination des poussières d'amiante de l'Alberta, toute activité de rénovation planifiée qui a une incidence sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante doit être réalisée en suivant les procédures de travail sécuritaires applicables, à moins que des analyses de laboratoire ne puissent montrer qu'il n'y a pas d'amiante. Les frais ou les dépenses associés aux analyses nécessaires des matériaux de construction doivent être inclus dans cet EDT et non sous forme d'Avis de modification ou de frais supplémentaires.

Q4. Deux chambres à coucher au sous-sol – ont-elles besoin de détecteurs de fumée/de CO<sub>2</sub>?

R4. Aucun détecteur combiné de fumée et de monoxyde de carbone n'est nécessaire dans les chambres à coucher du sous-sol, mais il faudrait en installer un dans la salle de la fournaise du sous-sol, si possible.

Q5. Porte à moustiquaire avant – peut-on la changer pour qu'elle s'ouvre dans la direction opposée?

R5. Si la porte à moustiquaire avant existante peut être changée de manière à inverser son mouvement plutôt que de fournir et d'installer une nouvelle porte à moustiquaire conformément à l'EDT, ceci sera accepté, à condition que la porte demeure en bon état.

Q6. Il a été suggéré d'installer des pompes de puisard doubles, ce que font apparemment beaucoup d'entrepreneurs de nos jours pour éviter une inondation possible si une pompe tombe en panne.

R6. La deuxième puce de la page 12/17 peut être modifiée de la manière suivante : « Fournir et installer DEUX nouvelles pompes de puisard complètes comprenant un minimum de 15 pieds de canalisation d'évacuation CHACUNE, dirigées vers la limite de la propriété ».

Q7. Pouvons-nous utiliser de l'air combustible existant dans la salle de la fournaise plutôt que de faire passer des conduites de la fournaise et du réservoir d'eau chaude vers l'extérieur?

R7. Les conduites/canalisation existantes de la résidence peuvent être utilisées dans le cadre de l'installation de la nouvelle fournaise, du nouveau chauffe-eau et du nouveau climatiseur, à condition que l'efficacité du nouvel équipement ne soit pas compromise et que cette pratique n'est pas contraire aux



spécifications du fabricant et/ou aux exigences de la garantie.

**KBU 117 - Andrew, AB.**

Q1. La toiture est-elle incluse? Les entrepreneurs nous disent que la toiture est atroce et fuit. Pas si, mais compte tenu de l'état actuel.

R1. La réparation/le remplacement du toit n'est pas inclus dans cet EDT.

Q2. Fenêtres de la salle à manger et du salon - elles ne sont pas en bon état et il n'y a pas de moustiquaire dans la salle à manger. La fenêtre du salon ne s'ouvre pas, et il y a de la condensation. La fenêtre de la salle à manger ne s'ouvre pas non plus, en raison de l'absence de moustiquaire. Des mesures ont été prises lors des deux visites précédentes, mais pour une raison quelconque, elles ne sont pas incluses dans l'EDT.

Q2. Veuillez ajouter à l'EDT pour cette résidence ce qui suit : « Fournir et installer deux nouvelles fenêtres et des garnitures de fenêtre pour remplacer les fenêtres existantes dans la salle à manger et le salon de la résidence, de manière à maintenir l'aspect. Les nouvelles fenêtres doivent être assemblées en usine, ne pas nécessiter d'entretien, être faites de PVC rigide préfini, comprendre des vitres, un vitrage triple, une quincaillerie fonctionnelle, un bourrelet de calfeutrage, des moustiquaires en fibre de verre et tous les ancrages, toutes les attaches et toutes les cales. Les fenêtres doivent être conformes au Code canadien d'économie de l'énergie dans les nouveaux bâtiments et doivent aux exigences actuelles du CNB ou de la SCHL. Les exigences les plus strictes s'appliquent. Les nouvelles fenêtres doivent être couvertes par une garantie du fabricant d'au moins vingt ans. »

Q3. Clarifier le remplacement du placard, s'il vous plaît.

R3. Les nouveaux placards et armoires doivent être fournis et installés dans la cuisine, la salle de bain et la salle de bain intégrée de la résidence, et être d'une hauteur, d'une largeur et d'une longueur équivalentes à ceux qui existent déjà. Si les nouveaux placards et armoires proposés sont d'une taille qui diffère de celle des placards et armoires existants, la ou les conceptions doivent être préalablement approuvées par la gestion des biens avant la commande/l'installation.

Q4. La salle de bain/la salle de bain intégrée ont besoin de nouveaux comptoirs – ceux-ci seront-ils inclus?

R4. Selon l'EDT, oui, les nouveaux comptoirs (en Arborite ou l'équivalent) doivent être fournis et installés dans la salle de bain et la salle de bain intégrée, de manière à correspondre à l'aspect des nouveaux comptoirs et armoires dans la cuisine.

Q5. Les marches latérales du côté ouest de la maison sont faibles et sont visiblement de travers.

R5. La réparation/le remplacement des marches du côté ouest n'est pas inclus dans cet EDT, mais elles seront repeintes selon l'EDT.

Q6. La clôture à mailles losangées a été remplacée, mais elle est lâche.

R6. Conformément à l'EDT, la réparation/le rattachement de la clôture à mailles losangées à l'arrière de la résidence est inclus dans l'EDT.

**KBU 116 - Andrew, Ab.**

Q1. La gouttière a déjà été remplacée, mais l'EDT l'inclut de nouveau. Veuillez préciser.



R1. La réparation/le remplacement des gouttières n'est pas inclus dans l'EDT pour cette résidence.

Q2. Quelle sera la hauteur des dossierers derrière les placards?

R2. Aucun remplacement de dossierer n'est inclus dans l'EDT pour cette résidence.

Les participants à la visite du site :

Castle Rock

Lavergne Construction

Karlen-Elecom

Vantage Builders

VDHL

Daiken Construction

St. Paul Foundry

Flex-co Construction

Karma Mechanical

Zayak's Electric

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES